

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Travaux dans les bâtiments communautaires, maintenance, réparation et mises en conformité- relance du lot 3 plomberie suite à déclaration sans suite - autorisation de signature

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux possède un patrimoine foncier très important et disséminé sur l'ensemble de son territoire.

Ce parc nécessite un entretien permanent et une maintenance programmée afin d'en assurer la pérennité. Pour cela, la Communauté Urbaine de Bordeaux doit pouvoir faire intervenir des entreprises du bâtiment dans les meilleurs délais.

13 des marchés de travaux de maintenance, réparations et mise en conformité dans les bâtiments communautaires arrivant à échéance en mars 2011, un nouvel appel d'offres alloti a été lancé en octobre 2010 par la délibération 2010/0657 du 24/09/2010.

A l'issue du rapport d'analyse des offres, le lot n°3 relatif aux travaux de plomberie a été déclaré sans suite. Il a donc fait l'objet d'une mise en concurrence par Appel d'Offres Ouvert.

A cette fin, les services communautaires ont mis au point un dossier de consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du code des marchés publics, en vue de la dévolution des prestations décrites ci-dessus. Ce marché sera conclu à bons de commande tel qu'autorisé par l'article 77 du code des marchés publics et à prix unitaires, pour une durée maximale de quatre ans ferme

Le marché conclu sera d'un montant maximum de 1 600 000 € HT.

Ces prestations seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal et budgets annexes aux exercices 2011 à 2015 en fonction des cas:

Chapitre 011 / 20 / 21 et 23 au budget principal et tous budgets annexes dans le cadre de des opérations.

A l'issue de la procédure de consultation et du rapport d'analyse des offres élaboré par les services techniques, le choix de la Commission d'Appel d'Offres s'est porté sur l'offre du groupement GALLEGO / BEYNEL / CASTERA / SERSET, offre la mieux et moins disante pour un montant de 246 024,00€ HT.

Afin de pouvoir conclure la procédure d'attribution et notifier la marché de travaux de plomberie dans les bâtiments communautaires, il vous est demandé aujourd'hui de bien vouloir :

- Autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le groupement GALLEGO / BEYNEL / CASTERA / SERSET, offre la mieux et moins disante pour un montant de 246 024,00€ HT

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT,

Que pour disposer de prestataires pour assurer l'entretien permanent et la maintenance du patrimoine foncier de la Communauté Urbaine de Bordeaux, il a été nécessaire de relancer dans les meilleurs délais le lot n°3 (plomberie) déclaré sans suite lors de la consultation précédente.

Que suite à cette nouvelle mise en concurrence, la commission d'appel d'offres, en date du 31 août 2011 a décidé d'attribuer le marché au groupement GALLEGO / BEYNEL / CASTERA / SERSET, offre la mieux et moins disante pour un montant de 246 024,00€ HT.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le groupement GALLEGO / BEYNEL / CASTERA / SERSET, offre la mieux et moins disante pour un montant de 246 024,00€ HT.

ARTICLE 2 :

Les dépenses résultant du présent marché seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au budget principal et budgets annexes aux exercices 2011 à 2015 en fonction des cas:

Chapitre 011 / 20 / 21 et 23 au budget principal et tous budgets annexes dans le cadre de des opérations.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 3 OCTOBRE 2011</p> <p>PUBLIÉ LE : 3 OCTOBRE 2011</p>

Mme. MICHÈLE ISTE